

Compte-Rendu du Conseil Exécutif TULIP-GS
Vendredi 16 décembre 2020,
10:00 - 12:00

<https://upvd.zoom.us/j/98472250136?pwd=K3FxUHl3NDliOHMzS3dzOGE1QkRYdz09>

Présents : Aurélien Carlier, Jérôme Chave, Bernard Dumas, Samira El Yacoubi, Jean-Philippe Galaud, Monique Gardes, Nicolas Inguibert, Christophe Jacquet, Georges Landa (Représentant DR14), Laurent Noël, Olivier Panaud, Fabienne Vailleau, Jérémie Vidal-Dupiol (Représentant IHPE)

Invités : Yanni Gunnell, Clémence Grosnit, Antoine Chéhère

Excusés : Christoph Grunau, Claire Mendoza-Berrio, Matthieu Arlat, Sandra Bensmihen, Claire de Mazancourt

Absents : Jean-Marc Broto, Gaël Grenouillet, Pierre-Benoît Joly, Maria Merce Pujol Berche, Philippe Raimbault, Catherine Xuereb, Mohamed Zouine, Camille Parmesan.

1. Approbation du CR de la réunion du 15 décembre 2020

Adopté.

2. Bilan de l'année écoulée et évolution proposées pour 2023

L'EUR a 2 activités principales : La mise en place 1) d'appels d'offre à destination des personnels permanents et non-permanents des laboratoires TULIP et 2) d'un Master interdisciplinaire à vocation internationale.

- Bilan des Appels d'Offres et subventions TULIP-GS

• PhD Mobility Packages

Objectifs : Allouer une allocation maximale de 3000€ à des doctorants qui désirent recevoir une formation d'excellence hors du réseau TULIP (en France ou à l'étranger) ou présenter leurs travaux de recherches dans des congrès internationaux.

Bilan : La première année, cet AO était ouvert à une date précise, il est maintenant au fil de l'eau ce qui permet de recevoir davantage de candidatures. Il suffit de se rendre sur le site Internet de TULIP pour prendre connaissance des modalités de candidature. La validation du dossier se fait dans les 3 semaines par le Jury de l'EUR TULIP-GS. Pour être recevable, la candidature ne doit pas être faite pour un événement passé ou déjà en partie financé.

Attribution : 10 lauréats en 2022. Une seule candidature a été refusée car l'événement était passé.

Perspectives : Les effectifs pour cet AAP pourraient doubler sur les années à venir. Pour se faire, des actions de communication vont être menées dans les laboratoires partenaires de l'EUR afin de mieux présenter cet AAP.

- Training Packages

Objectifs : Allouer une subvention maximale de 5000€ aux ingénieurs, Chercheurs et Enseignants-Chercheurs des laboratoires partenaires du projet pour des actions de formations hors du réseau TULIP. Les dossiers retenus en priorité sont ceux qui sont à l'interface de la Biologie fonctionnelle et de l'Ecologie/Evolution.

Bilan : Les candidatures sont également au fil de l'eau. La validation des projets se fait également dans les trois semaines après réception des dossiers de candidatures.

Attribution : 3 lauréats en 2022 sur 3 dossiers reçus.

Perspectives : Cet AAP est sous utilisé également et tend à se développer dans les prochaines années.

- Master FBE Mobility Packages : (prochain AAP en mai 2023)

Objectif : seul AAP réservé aux étudiants du Master II « Functional Biology and Ecology » qui permet aux lauréats d'obtenir une bourse de mobilité dans le cas où ils réalisent leur stage de deuxième année à l'étranger.

Attribution : 3 lauréats cette année : Une étudiante à Montréal, une étudiante à Oslo et une étudiante à Moorea (Polynésie).

Perspectives : Nous espérons que chaque année, une partie des étudiants du M2 FBE réalisent leur stage à l'étranger.

- PhD Side Project Allocations : 2 lauréats (prochain AAP en avril 2023)

Objectifs : développer l'autonomie des doctorants en les incitant à réaliser en parallèle de leur thèse un projet annexe qu'ils développent en autonomie avec un budget précis. La difficulté réside dans le fait que ce projet ne doit pas être une continuité de leur sujet de recherche.

Bilan : Le Conseil Pédagogique avait discuté de sa potentielle disparition pour 2022, faute de candidatures retenues en 2020 et 2021.

Attribution : 2 lauréats en 2022 sur 3 candidature reçues.

Perspectives : Les projets retenus étant très pertinents, il a été décidé de poursuivre cet AAP en 2023. La direction de l'EUR a conscience de la complexité que les doctorants peuvent trouver à cet AAP, cependant, il paraît tout à fait adapté à des candidats de 2ème ou 3ème année de thèse, autonomes qui souhaiteraient préparer leur Post-Doc.

- Initiation to Research (Lancement en Février 2023)

Objectifs : Permettre à des étudiants de L3 des Licences de biologie de l'UT3 ou de l'UPVD de faire un premier stage d'initiation de 6 semaines (12 juin au 22 juillet 2022) dans les laboratoires partenaires de TULIP. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier et, après étude de leur candidature, mis en relation directement avec les laboratoires qui prennent la décision finale.

Les laboratoires participants sont LGDP (5 places), l'IHPE (3 places), le LIPME (3 places) et le LRSV (4 places).

- **PhD Position Grants 2022-2023 :**

Objectifs : Concours d'allocations doctorales propre à l'EUR.

Calendrier : La réception des candidatures se fait de juin à septembre. Une première sélection des candidats retenus se fait par le Jury de l'EUR, constituée des membres du Conseil Pédagogique ayant répondu présents. Les candidats retenus sont auditionnés par ce jury et les membres de l'Advisory Board International de TULIP-GS. Une fois cette 2^{ème} sélection opérée, ce sont les membres de l'Advisory Board qui déterminent les lauréats de cet AAP, début décembre.

Ce concours s'adresse en priorité aux étudiants ayant terminé leur M1 en juin de l'année en cours et étant donc inscrits en M2 au moment de la publication des résultats. Ainsi, ces étudiants pourront continuer leur cursus en thèse à l'issue de l'année académique, sous couvert d'obtention du M2. Ce concours ne vise en aucun cas à favoriser les étudiants du Master FBE puisqu'il est ouvert aux niveaux national et international. Ce concours est également ouvert aux M2 ayant terminé leur cursus. A l'annonce des résultats en décembre, les candidats sélectionnés pourront alors débiter leur doctorat dans les mois suivants, une fois les formalités administratives complétées. **Bilan :** Cette année, l'EUR a bénéficié de :

- deux allocations doctorales UT3 fléchées « TULIP-GS » incluses dans ce concours
- un Co-financement à 50% d'une allocation doctorales par l'UPVD
- un Co-financement à 50% de deux allocations doctorales par le LabEx TULIP

Attribution : 6 lauréats sur 8 candidatures reçues au concours 2022. 5 bourses de thèse complètes ont été attribuées (un lauréat à EDB, un au LGDP, 2 au LRSV et un à SETE) et un financement à 50% pour un lauréat au LGDP. Parmi les 6 lauréats, 5 débiteront leur thèse à la rentrée prochaine et une débitera courant février.

Problématiques soulevées pendant la réunion.

- Les étudiants sont sélectionnés sur leur bilan de M1 ?

Dans le cas où les étudiants continuent leurs études de Master au moment du concours, oui. Les membres du Jury sont prévenus car on n'attend pas les mêmes savoirs d'un étudiant en M2 que d'un étudiant ayant déjà obtenu son diplôme de Master.

- Les étudiants retenus étant en train de débiter leur M2, ils peuvent se désister au cours de l'année ou ne pas obtenir leur Master :

Dans le cas où l'étudiant se désistant avait obtenu une bourse UT3 fléchée TULIP, celle-ci sera rendue disponible pour le concours SEVAB. Même situation pour la demi-allocation UPVD qui serait rendu disponible pour le concours de l'ED305. Si l'étudiant bénéficiait d'une allocation issue d'un co-financement (EUR et LabEx), celle-ci sera réservée pour le concours de l'année suivante.

- Les 8 dossiers retenus cette année étaient excellents, pourquoi ne pas proposer une liste complémentaire qui pourrait servir dans le cas d'un désistement ?

C'est un point à discuter au prochain conseil pédagogique. Cependant déterminer un nombre fini de bourses permet également de rester ouverts sur les autres concours existants.

- L'EUR TULIP n'étant pas une Ecole Doctorale, les candidats sélectionnés doivent-ils repasser devant un jury pour intégrer leur ED ?

Il faut effectivement que les lauréats du concours TULIP s'inscrivent dans une ED, cependant ceux-ci ne vont pas repasser une épreuve, ils vont constituer leur dossier que l'ED étudiera avant validation.

- Le fait que ce concours d'allocations doctorales se fasse en anglais peut être un frein car certaines candidatures françaises peuvent avoir une pertinence scientifique excellente mais pas un bon niveau d'anglais. N'est-il pas envisageable que le concours se fasse en français ? Les membres de l'Advisory Board qui ont un rôle important dans la sélection des lauréats ne sont pas tous francophones. Cela étant, il est vrai qu'il faut veiller à ce que la langue ne supplante pas la portée scientifique du projet. Ce point pourra donc également être débattu lors du prochain Conseil Pédagogique.

- Bilan des subventions

En 2022, le montant des subventions pour les différents appels d'offre a été de 307 887€ répartis entre les 6 laboratoires partenaires du projet. Le LRSV en a touché près de la moitié (144 118€) et l'IHPE n'a pas obtenu de subvention.

L'EUR fait un effet de levier important au sein des laboratoires par le biais de l'UT3, ce qui permet de lever davantage de fonds pour les différents projets des laboratoires.

Depuis le début du projet, les subventions se montent à 334 848€. A cause du démarrage du projet et de la crise sanitaire, peu de subventions avaient été attribuées en 2020 et 2021. On estime que ce montant est amené à doubler tous les ans. Ce qui profitera également aux activités des laboratoires directement.

- Bilan du fonctionnement du Master FBE

L'année scolaire 2022-2023 a accueilli sa 2eme promotion du Master 1 « FBE » et sa 1^{re} Promotion de Master 2.

La Promotion de M1 « FBE » 2022-2023:

Sur les 29 candidatures (dont 12 hors de France), 15 candidatures ont été retenues dont 4 hors de France. 9 étudiants se sont finalement inscrits à la rentrée dont 3 hors de France (Afrique du Sud, Vietnam et Israël)

Le processus de sélection est assez exigeant. On constate une augmentation des désistements des étudiants retenus pour intégrer des formations d'Ecoles d'Ingénieurs.

- Les modules d'enseignement

Le module Junior Lab

Le junior Lab est un module phare du Master 1, construit sur le principe de l'apprentissage actif par projet (APP) qui demande un fonctionnement par groupe, en principe de 4 à 5 étudiants travaillant sur un même projet.

Dans le Master FBE, la thématique du Junior Lab doit en principe venir d'un partenaire socio-économiques en collaboration avec un laboratoire partenaire. Sous la supervision d'un groupe de tuteurs, les étudiants élaborent pendant 7 semaines un projet de recherche complet avant d'intégrer les laboratoires pendant 5 mois au cours desquels ils mettent en œuvre la stratégie expérimentale de leur projet théorique.

Pour l'année 2021-2022 : Les étudiants ont été très satisfaits de ce module qui les a rendus plus autonomes dans leurs recherches. Les tuteurs et les partenaires socio-économiques ont beaucoup apprécié l'investissement des étudiants, la qualité de leur travail et des discussions. Les liens entre partenaires privés et laboratoires se sont également renforcés, notamment pour la société AkinaO et le LGDP, qui suite au Junior Lab « Mechanisms, Efficiency and impacts of an innovative biopesticide from *Dittrichia Viscosa* » réalisent désormais un projet commun.

Néanmoins, les tuteurs soulignent qu'un groupe de cinq étudiants est un peu difficile à gérer, tant sur le plan logistique que de l'encadrement. Notamment, les étudiants ont eu besoin d'un temps d'adaptation pour s'inscrire dans le fonctionnement d'un laboratoire de recherche et n'ont pas pu bénéficier d'un encadrement spécifique sur les pratiques habituelles dans ce contexte.

Pour l'année 2022-2023 : A la demande des laboratoires, une nouvelle formule a été mise en place pour 2022 - 2023, avec des groupes de deux ou trois étudiants, ainsi que des thématiques venant directement des équipes de recherche et pas forcément d'un partenaire socio-économique. Les laboratoires ont envoyé de nombreuses propositions de sujets Junior Lab qui ont été soumises au choix des étudiants

Les sujets du Junior Lab 2022 – 2023 retenus sont les suivants :

- *High throughput phenotyping of plants infected by pathogens*, LIPME, trois étudiantes
- *Is the microbiota responsible for body odours in birds?* EDB, deux étudiantes
- *The role of extinction in biodiversity patterns*, EDB, deux étudiantes
- *PathoPlantDiag*, IHPE, un étudiant. (Paradev, AkinaO)

Seul ce dernier sujet émane de deux partenaires privés.

Cette formule en groupes réduits ne convient pas tout à fait à l'EUR, étant donné qu'elle ne permet pas de mettre en œuvre un réel travail d'équipe.

Pour l'année prochaine, l'idée serait de revenir à des groupes de quatre étudiants, portés par deux laboratoires ou deux équipes sur des projets complémentaires ou interdisciplinaires, afin d'aborder une même thématique sous deux angles différents. Cela permettrait de revenir aux objectifs pédagogiques initiaux. Le projet de Junior Lab pourrait également être lié au nouvel Appel d'Offre du LabEx NF INTERFACE qui sera ouvert prochainement.

L'EUR TULIP-GS demande aux membres du Conseil Exécutif de relayer cette idée auprès de leurs laboratoires respectifs.

Pour les prochaines propositions, il est important que la question de recherche qui émane du partenaire privé présente également un intérêt pour le laboratoire. Il faut développer la co-construction entre les 2 entités afin de proposer des sujets pertinents puisque le tutorat sera partagé entre les deux entités. De plus, le partenaire privé est impliqué dans la notation finale et reçoit un feedback sur le projet qu'il a encadré. C'est une manière de mieux l'inclure au Projet Junior Lab.

Afin de pérenniser les interactions entre les entreprises locales et les laboratoires, la possibilité de créer des LabCom est envisageable (Projet ANR). C'était le cas du LRSV et l'entreprise De Sangosse qui a proposé le Projet Junior Lab « Enchanging Plant growth using synthetic Communities » réalisé l'an dernier ce qui a facilité les interactions entre les partenaires.

On rappelle également que les partenaires privés qui ont été contactés sont ceux qui ont appuyé le projet de l'EUR lors de sa création par des lettres de soutien.

Une difficulté pour intégrer les partenaires privés aux projets réside dans la charge d'encadrement chronophage et qui ne peut se compenser par des décharges d'enseignement. Il est à noter également que certains sujets sont confidentiels et ne peuvent donc pas être conjointement encadrés par un laboratoire qui n'aurait pas d'accord de confidentialité avec le laboratoire partenaire.

La promotion de M2 « FBE » 2022-2023 :

Les 13 étudiants du M1 (2021-2022) poursuivent cette année le M2 « FBE ».

Le module Guided Tour International

Dans le cadre du M2 FBE, les modules Guided Tour International sont deux moments importants. Quatre chercheurs internationaux ont participé au Guided Tour International du 5 au 9 Septembre 2022 et trois participeront à celui qui aura lieu du 16 au 19 Janvier 2023. Dans le cadre de ce module, chaque chercheur donne un cours, anime une table-ronde et donne un séminaire pour l'ensemble de la communauté TULIP (présentiel, visioconférence et enregistrement vidéo du séminaire).

Internship

Depuis le 7 novembre, les étudiants du M2 réalisent leur stage de recherche. 10 étudiants le font dans un laboratoire TULIP suite à l'envoi des 25 propositions qui ont été faites en mai dernier. 3 étudiantes réalisent leur stage à l'étranger, hors du réseau TULIP et sont lauréates de l'AAP « Master FBE Mobility Package ».

3. Difficultés rencontrées lors de l'exécution du projet

Difficultés administratives :

Paiements de heures d'enseignement réalisées par les chercheurs CNRS et INRAE

30% des enseignements durant les modules Integration Week et Guided Tour du Master 1 FBE est faite par des chercheurs issus du CNRS et de l'INRAe. Or et bien que l'EUR est versé des fonds en amont au CNRS et à l'INRAe pour rétribution de ces agents, il s'avère administrativement impossible pour eux d'honorer cette tâche. Aussi, des conventions de reversement ont été mises en place et sont en cours de signature afin que l'UT3 récupère les fonds avancés pour dédommager directement les intervenants du CNRS et de l'INRAe. Les agents pourront également être rétribués rétrospectivement pour les heures effectuées sur la période 2020-2021 même s'il faut pour cela constituer un dossier vacataire chaque année.

Multitude de conventions de reversement

Dans le cas d'allocation de subventions, d'un point de vue administratif, l'EUR ne peut pas verser directement les fonds à sa disposition aux lauréats de ces appels d'offres. Il faut pour cela établir des conventions de reversement qui sont parfois longues à mettre en place et dont la signature par les deux parties peut prendre plus d'un mois. Cette procédure ajoute également du travail aux personnels administratifs des différents laboratoires.

La direction de l'EUR est ouverte à toute proposition pouvant simplifier cette procédure chronophage.

4. Point sur la communication au niveau national et international

Teaser

Le teaser du Master FBE a été actualisé : <https://www.labex-tulip.fr/La-Graduate-School>.

- Réseaux sociaux

- Fusion des comptes Twitter du LabEx et de l'EUR : celui de l'EUR a été supprimé, pour ne conserver qu'un seul compte commun (@TULIP_GS_LabEx)
- Création d'une page LinkedIn commune : www.linkedin.com/school/tulip-gs-labex/
- Lancement d'un compte Instagram à venir.

- Diffusion à l'international de l'appel à candidatures pour le Master 1 FBE

De même que l'année dernière, les chargés de la coopération scientifique et universitaire des ambassades de France et/ou les responsables des Espaces Campus France dans de nombreux pays ont été sollicités. En octobre 2022, 96 ambassades ont été contactées : 16 ont informé l'EUR TULIP-GS qu'elles avaient diffusé l'appel à candidatures pour le Master 1 FBE 2023-2024 au sein de leurs réseaux scientifiques et universitaires. Parmi celles-ci, 13 l'ont, à notre connaissance, relayé sur leurs réseaux sociaux. À la suite de cette campagne de diffusion, de même que l'année dernière, un webinaire a également été organisé par Campus France Iran afin de présenter le Master FBE aux étudiants potentiellement intéressés.

Au 16 décembre 2022, l'EUR TULIP-GS avait reçu sept candidatures internationales.

- Évolution de la stratégie de recrutement des étudiants étrangers

Un financement additionnel a été mis en place pour renforcer l'attractivité du Master FBE et faciliter la venue d'étudiants internationaux à partir de la rentrée 2023

- Pour les étudiants français et internationaux provenant d'une université française, environ 3000 € par an en Master 1 et 4000 € par an en Master 2. Cela correspond aux gratifications des stages de Junior Lab (5 mois) et Internship (6 mois). Ce dispositif était déjà en place pour 2021 - 2022.
- Pour les étudiants internationaux provenant d'une université étrangère, environ 8 000 € par an en Master 1 et 6 000 € par an en Master 2, afin de faciliter leur venue et leur installation en France. Ainsi, en plus des gratifications, nous proposons un financement de 5 000 € la première année pour venir en France et s'y installer et de 2 000 € pour la deuxième année.

Ce financement est possible du fait que les effectifs en M1 et en M2 sont plus faibles qu'anticipés et que la passerelle entre masters locaux disciplinaires et le master FBE n'a pas été activée pour le moment.

Une mobilisation collective est nécessaire afin d'assurer le recrutement de bons étudiants au cours des années à venir.

Un message-type avec des supports de communication mentionnant ces aides financières aux étudiants a été envoyé aux membres du Conseil Pédagogique, pour diffusion dans leurs réseaux et auprès de leurs collaborateurs.

Afin de renforcer la visibilité et l'attractivité du Master FBE, l'EUR est également en contact avec 2 plateformes de référencement des Master à l'international en ligne : "findamaster" et "Masterportal".

Des discussions ont également été engagées avec la représentante du Programme « **Louis Stoke Alliance for Minority Participation** » à l'Université du Texas, pour transmission à plus de 30 universités aux Etats-Unis (> 30 000 étudiants).

5. Renouvellement de l'advisory board

Pour diverses raisons, Thierry Gaude (Biologie fonctionnelle), Andrew Hector (Ecologie-Evolution) et Louis Bernatchez (Ecologie -Evolution) ne seront plus membres de l'Advisory Board en 2023.

Les membres du Conseil Executif, mais également du Conseil Pédagogique, sont invités à transmettre des suggestions afin de les remplacer.

5. Questions diverses

Des Appels à Projets au niveau européens existent et permettent des co-financements de bourse de thèse et de post-doctorants. Ces appels à projets ne sont pas ouverts aux universités dont la taille est trop restreinte. Cependant, en tant qu'EUR à l'interface entre 2 universités, il pourrait être intéressant de se renseigner davantage afin d'y candidater.

De plus, la ville de Toulouse accueille le plus grand nombre d'EUR en France avec la présence de 5 EUR. Lors de la prochaine réunion avec l'Agence Nationale de la Recherche en janvier prochain, il conviendra de discuter du renforcement des liens et des actions entre les différentes EURs.

Pour conclure :

Ce projet ne peut se réaliser qu'avec l'appui des partenaires de TULIP et il est donc important de continuer à se développer malgré les difficultés rencontrées. La direction de TULIP souhaite remercier les membres du Conseil Exécutif de leur collaboration et de leur investissement. L'EUR adresse également un grand merci aux partenaires institutionnels, aux enseignants, enseignants chercheurs qui s'impliquent dans le projet.

Fin de la réunion 11 :50.